

La présence des Turcs en Europe occidentale

Pour l'opinion publique européenne, les inquiétudes liées à la perspective de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne sont, pour partie, fondées sur les représentations liées à l'expérience de l'immigration dans certains des États membres. Ceux-ci ne sont pourtant pas uniformément concernés par les mouvements de population arrivés en Europe occidentale principalement depuis le début des années 1960. Si des populations originaires de Turquie se répartissent très largement des États-Unis au Japon, l'Union européenne reste la destination privilégiée des migrants turcs. L'Allemagne en particulier abrite les deux tiers des Turcs vivant dans l'Union européenne. Ce phénomène migratoire extrêmement complexe continue d'être majoritairement perçu comme un fait essentiellement « communautaire », caractéristique d'une population ghettoisée se satisfaisant de ce repli sur elle-même et résistant aux conditions d'accueil.

L'immigration turque est une réalité européenne depuis maintenant quarante ans. Évaluée à 715 000 personnes en 1974, la population turque en Europe représenterait aujourd'hui plus de 3,5 millions de personnes réparties entre l'Allemagne (2,375 millions), la Belgique (134 000), la France (326 000 personnes) et les Pays-Bas (323 000 personnes) pour ne citer que les principaux pays d'accueil¹.

Les premiers flux de travailleurs immigrés relevaient de migrations économiques, intervenues dans le cadre d'accords de main-d'œuvre interétatiques passés dans les années 1950 et 1960. Puis, à partir des années 1970, ils ont été essentiellement le fait du regroupement familial. Trente ans plus tard, celui-ci continue d'être l'un des motifs essentiels de l'installation des Turcs en Europe avec les demandes d'asile.

Les motivations au départ sont de différents ordres, mais l'installation des Turcs en Europe s'inscrit majoritairement dans la continuité de mouvements migratoires internes à la Turquie, des zones rurales vers les centres urbains. À partir des années 1980, cette installation concerne des individus directement soumis aux aléas politiques et économiques turcs. Les déplacements de populations kurdes en constituent une illustration.

La diversité initiale des migrants s'est poursuivie et compliquée une fois réalisée l'installation en Europe. Une

grande variété linguistique, religieuse, ethnique continue de caractériser cette population d'origine turque et, pour certains d'entre eux, de citoyenneté européenne.

Des migrants qui passent puis s'installent

Depuis le début des années 1960, des bouleversements importants sont intervenus dans les comportements de consommation et d'épargne des populations d'origine turque. Ils permettent de mesurer le passage d'une perception provisoire de leur présence en Europe à un projet de vie définitivement ancré dans le lieu de résidence. Le revenu net annuel des actifs a augmenté et, depuis la seconde moitié des années 1980, il n'est plus majoritairement transféré vers la Turquie mais dépensé sur le lieu même de résidence. La consommation et les investissements « sur place » augmentent à mesure que le projet de retour diminue².

On peut à ce propos souligner l'adaptation au nouveau contexte de la réunification allemande – avec l'augmentation des investissements des entrepreneurs turcs dans l'ex-RDA – et le processus de diversification sociale et économique de la population qui, lui aussi, modifie les comportements consuméristes. De même que les immigrés ne constituent pas un groupe homogène, il n'existe pas de profil sociologique unique dans les sociétés de résidence.

Dans la perspective de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, plusieurs dynamiques peuvent être mises en évidence et elles permettent de penser que cette intégration pourrait s'inscrire dans le prolongement de processus déjà à l'œuvre dans l'espace européen. Les analyses sur la présence de populations d'origine turque en France et en Allemagne³ insistent souvent sur deux points essentiels :

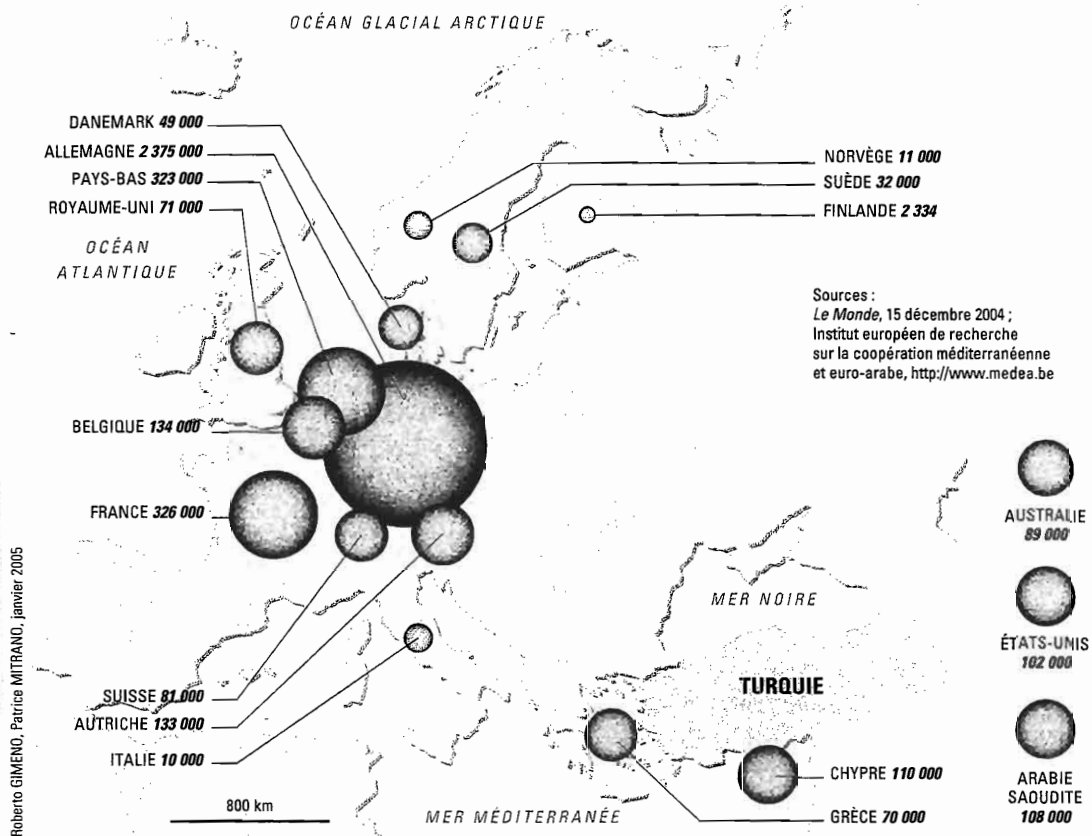
– d'une part, la dimension transnationale qui caractérise les engagements de ces populations et le lien maintenu entre leur nouvelle résidence en Europe et la Turquie ;

² Stéphane de Tapia, *L'impact régional en Turquie des investissements industriels des travailleurs émigrés*, L'Harmattan, Paris, 1996.

³ Hamit Bozarslan, *La question kurde : États et minorités au Moyen-Orient*, Presses de Sciences Po, Paris, 1997 ; Valérie Amiraux, « Les limites du transnational comme espace de mobilisation », *Cultures et conflits*, 33-34, septembre 1999, pp. 25-50 (www.conflits.org) ; Stéphane de Tapia, « Échanges, transports et communications : circulation et champs migratoires turcs », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 12, n° 2, 1996, pp. 45-71 ; « Turcs et Kurdes en Europe : associations, identités, clivages », *Cahiers du CEMOTI*, n° 30, juin-septembre 2000.

¹ 490 000 Turcs vivent par ailleurs au Danemark, 32 000 en Suède, 71 000 au Royaume-Uni et 11 000 en Norvège (*Le Monde*, supplément Turquie, 15 décembre 2004).

Les Turcs en Europe occidentale



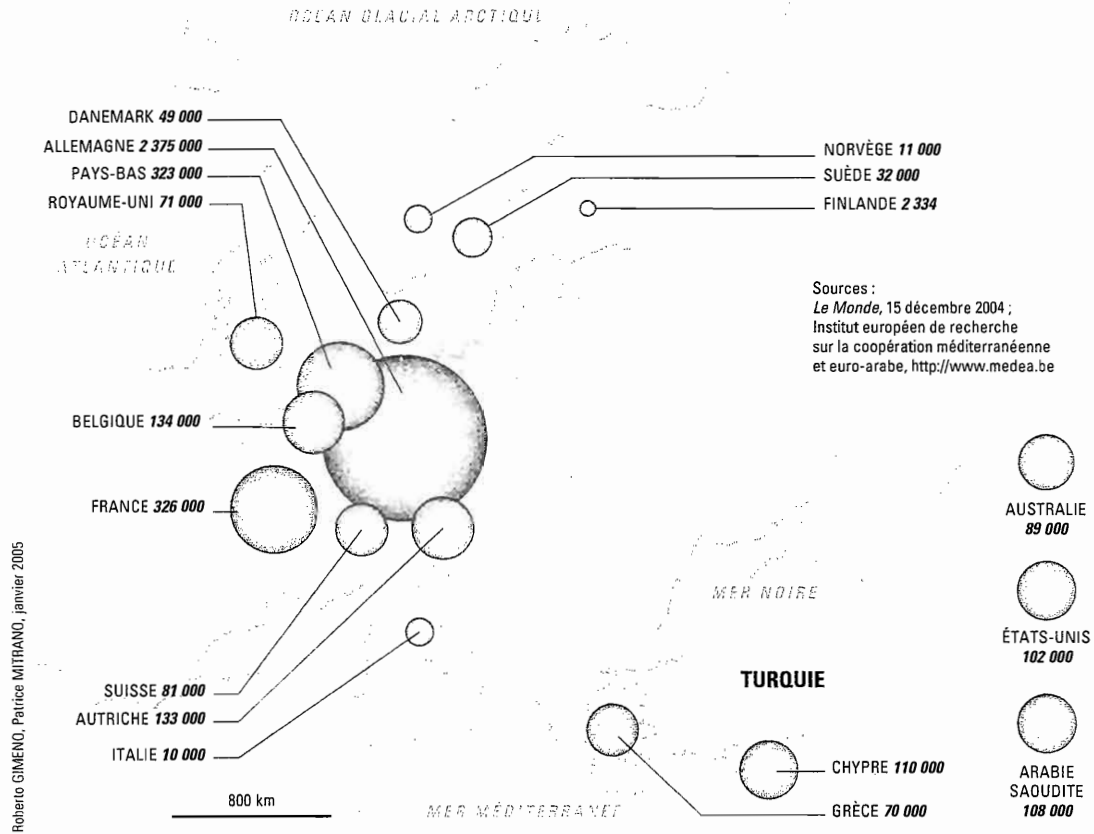
– d'autre part, les articulations et le fonctionnement en réseau des différents groupes implantés en Europe. Mobilisations politiques ou syndicales, engagements associatifs et militants, activités économiques, investissements financiers, entreprises culturelles ou discours religieux..., les interactions entre lieu de résidence et Turquie se traduisent par de nombreuses initiatives de nature tant individuelle que collective.

Le tissu associatif des Turcs d'Europe

Les associations créées par les migrants originaires de Turquie sont nombreuses et recouvrent différents registres – ethnique, politique, culturel ou religieux – qui se recoupent parfois. Elles n'émergent pas de manière identique et uniforme dans tous les espaces nationaux : les contraintes juridiques et la présence majoritaire d'autres communautés de migrants expliquent la visibilité plus ou moins grande des réseaux associatifs turcs. L'Allemagne reste, du fait de l'importance de la communauté turque, l'État européen le plus sensible aux revendications des populations issues de l'immigration turque.

Si, dans un premier temps – schématiquement des années 1960 à la fin des années 1970 –, les associations travaillent avant tout à l'amélioration des conditions de vie des immigrants, certaines d'entre elles revendiquent une orientation politique liée au contexte politique turc. En cela, l'espace migratoire favorise l'expression des différences et des clivages au sein d'une population qui, loin de l'idéal nationaliste étatique unificateur, se découvre kurde, alévie, turque, athée, islamiste, etc. La « déterritorialisation » de certaines questions sensibles a ainsi permis aux acteurs les plus exposés aux risques de la répression et de la sanction – on pense aux mouvements de l'islam politique ou du nationalisme kurde – de gagner en liberté de parole. Ces acteurs ont ainsi pu obtenir en Europe une visibilité politique, voire une légitimité internationale, que le maintien dans l'espace politique turc ne leur aurait pas permis d'acquérir. On peut citer les réseaux européens du mouvement Milli Görüş (vision nationale) proche des différents partis dits « islamistes » dont l'actuel Parti de la justice et du développement (AKP) de Recep Tayyip Erdoğan, ou bien les associations kurdes Komka.

Les Turcs en Europe occidentale



Roberto GIMENO, Patrice MITRANO, janvier 2005

– d'autre part, les articulations et le fonctionnement en réseau des différents groupes implantés en Europe. Mobilisations politiques ou syndicales, engagements associatifs et militants, activités économiques, investissements financiers, entreprises culturelles ou discours religieux..., les interactions entre lieu de résidence et Turquie se traduisent par de nombreuses initiatives de nature tant individuelle que collective.

Le tissu associatif des Turcs d'Europe

Les associations créées par les migrants originaires de Turquie sont nombreuses et recouvrent différents registres – ethnique, politique, culturel ou religieux – qui se recoupent parfois. Elles n'émergent pas de manière identique et uniforme dans tous les espaces nationaux : les contraintes juridiques et la présence majoritaire d'autres communautés de migrants expliquent la visibilité plus ou moins grande des réseaux associatifs turcs. L'Allemagne reste, du fait de l'importance de la communauté turque, l'État européen le plus sensible aux revendications des populations issues de l'immigration turque.

Si, dans un premier temps – schématiquement des années 1960 à la fin des années 1970 –, les associations travaillent avant tout à l'amélioration des conditions de vie des immigrés, certaines d'entre elles revendiquent une orientation politique liée au contexte politique turc. En cela, l'espace migratoire favorise l'expression des différences et des clivages au sein d'une population qui, loin de l'idéal nationaliste étatique unificateur, se découvre kurde, alévie, turque, athée, islamiste, etc. La « déterritorialisation » de certaines questions sensibles a ainsi permis aux acteurs les plus exposés aux risques de la répression et de la sanction – on pense aux mouvements de l'islam politique ou du nationalisme kurde – de gagner en liberté de parole. Ces acteurs ont ainsi pu obtenir en Europe une visibilité politique, voire une légitimité internationale, que le maintien dans l'espace politique turc ne leur aurait pas permis d'acquérir. On peut citer les réseaux européens du mouvement Milli Görüş (vision nationale) proche des différents partis dits « islamistes » dont l'actuel Parti de la justice et du développement (AKP) de Recep Tayyip Erdoğan, ou bien les associations kurdes Komka.